



n° 14 – Mai Juin 2018

La communication économique et financière

de l'Association Éthique et Investissement

Considérations pour un discernement éthique sur certains aspects du système économique et financier actuel - Oeconomicae et pecuniariae quaestiones : texte publié le 6 janvier 2018, par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi - Dicastère pour le Service du Développement Intégral.

NOUS AVONS LU CE TEXTE... ET MAINTENANT QUE FAIRE ?

Le texte incite à plus de régulation...

C'est une bonne chose, malgré les effets pervers de la superposition des règles. Trop de régulation tue la juste mesure et parfois les bonnes pratiques, les responsabilités se diluent à force de signature de documents de connaissance client, chacun cherchant à se dédouaner en reportant sur l'autre la responsabilité d'une éventuelle « perte ».

Le texte réclame plus de transparence...

Oui mais dans une économie de marché, c'est souvent demander l'impossible. Chacun garde pour lui ses informations et ses bonnes recettes pour ne pas être « copié »... C'est ainsi un dilemme pour les comités d'Éthique des Sociétés de Gestion dont les résultats restent trop souvent confidentiels, pour les mêmes raisons...

Le texte rappelle les grands principes généraux...

Dignité humaine, destination universelle des biens, option préférentielle pour les pauvres, recherche du bien commun... Ce message a été généralement entendu par le monde de la finance mais les banques et les sociétés de gestion l'ont-elles réellement intégré dans leurs décisions de crédit, de placement ? Les bonnes intentions ne suffiront pas à changer le monde...

Le texte pointe les anomalies du système...

De plus en plus de complexité, trop de technicité, l'idolâtrie de l'argent, la spéculation, les exclus considérés comme des déchets, les seuls intérêts des actionnaires... Éthique et Investissement a organisé récemment un colloque sur la rémunération des dirigeants. Le débat n'a pas vraiment eu lieu, chacun campant sur ses positions et aujourd'hui nous apprenons que les actionnaires de Carrefour sont d'accord pour une indemnité de départ en retraite de leur ancien PDG de 13 M€. Que faire !?

Le texte fait des propositions...

C'est un encouragement à creuser les sillons déjà identifiés : la séparation des pouvoirs et des activités de crédit et de marchés, les organismes de contrôles, les comités d'Éthique, ...

Deux points plus neufs méritent notre attention : un *appel à mieux former les jeunes* aux questions éthiques dans les universités, les écoles et un *appel à la responsabilité de chacun* en tant que salarié, dirigeant, consommateur, simple citoyen, investisseur, particulier, congrégation, entrepreneur, association, membre d'Éthique et Investissement ...

Éthique et Investissement va bientôt faire des propositions dans ce sens : tenez-vous prêt !

Christiane Vanvincq, économiste générale
Congrégation La Xavière

Ce secteur regroupe les magazines, les journaux, les revues professionnelles et les livres. Il appartient au grand marché de l'industrie des médias et des loisirs. C'est un marché très compétitif, où l'édition, face au développement de l'internet et de la vidéo grâce à l'omnicanal (télévision, ordinateur, tablette, smartphone), a une croissance très faible.

Il perd des parts de marché, avec une baisse continue de la presse, entraînant une baisse continue des effectifs employés. En revanche le marché du livre reste stable, avec une forte croissance du livre numérique.

Dans ce contexte de baisse structurelle, le secteur est confronté à de nombreux défis : conflits d'intérêt, corruption et diffamation, respect de la propriété intellectuelle, gestion responsable du papier, fracture digitale. Dans le même temps la transition numérique ouvre cependant de nouvelles opportunités : accessibilité de l'information, éducation en ligne, nouveaux process de production et d'impression.

Nous avons étudié les entreprises suivantes : RELX (NV), Pearson , Informa , UBM , Lagardère , Wolters Kluver , Axel Springer , Schibsted .

Comment ces entreprises répondent-elles aux objectifs de la charte d'Ethique et Investissement ?

Les notes globales Vigeo, concernant les six critères d'analyse, sont réparties de 57 à 35. Seules deux entreprises sur les huit étudiées ont une note supérieure à 50, il s'agit de Lagardère et RELX .

Pour les Ressources humaines deux entreprises sont correctement notées : Lagardère et RELX, les autres étant mal notées.

Pour l'environnement RELX et Pearson sont très bien notées, Lagardère et Wolters Kluver ont une note moyenne.

Pour le comportement sur les marchés, les notes sont faibles, seules Lagardère et Pearson sont juste à la moyenne. La gouvernance est bonne, voire très bonne pour toutes les entreprises, sauf pour Axel Springer et Schibsted . L'engagement local est bon pour Lagardère, RELX et Informa, mais faible pour les autres , voire catastrophique pour Axel Springer. Enfin le respect des droits de l'homme est bon pour Lagardère et Informa et moyen pour tous les autres.

Les controverses sont peu nombreuses dans ce secteur. Le journal Bild détenu par Axel Springer a publié un rapport sur des agressions de femmes à Frankfort par des réfugiés. Ce rapport s'est révélé faux ! UBM et Informa semblent impliqués dans des montages fiscaux complexes au Luxembourg !

Société	E&I
Lagardère	Intégrer
Relx	Intégrer
Informa	Ne pas intégrer
Pearson	Intégrer
Wolters Kluwer	Intégrer
UBM	Ne pas intégrer
Axel Springer	Ne pas intégrer
Schibsted	Intégrer